



**Cabinet Immobilier Conseil
18 Boulevard Roger Salengro
95190 GOUSSAINVILLE**

HONORAIRES DE TRANSACTION DE VENTES

PRESTATIONS

MAISON / APPARTEMENT / TERRAIN A BATIR

➤ Jusqu'à	100 000€	10%
➤ De 100 000,01€	à 150 000€	9%
➤ De 150 000,01€	à 200 000€	8%
➤ De 200 000,01€	à 300 000€	7,5%
➤ De 300 000,01€	à 400 000€	6,5%
➤ De 400 000,01€	à 500 000€	5,5%

1) Les honoraires sont intégralement à la charge du vendeur.

2) TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

3) La remise d'une note est obligatoire

Honoraire au 01/04/2017